

Règlement du concours

Souvenirs à savourer offert par la Boulangerie St-Méthode & Trois Fois Par Jour.

1. Éligibilité

Le concours **Souvenirs à savourer offert par la Boulangerie St-Méthode & Trois Fois Par Jour** est ouvert à toute personne résidant au Canada et âgée de 18 ans ou plus au moment de la participation.

Sont exclus de ce concours :

- Les employés de **Boulangerie St-Méthode et de Trois Fois Par Jour**
- Les membres de leur famille immédiate et toute personne résidant à la même adresse.

Toute participation non conforme au présent règlement sera automatiquement rejetée.

2. Durée

Le concours débute le lundi 8 décembre 2025 à 9h00 (HNE) et se termine le 4 janvier 2026 à 23h59 (HNE).

3. Comment participer

Pour participer, les personnes doivent être admissibles au concours et remplir tous les champs obligatoires du formulaire de participation disponible sur la page web *ducoeuralatable.com* entre le 8 décembre 2025 à 9h00AM (HNE) et le 4 janvier 2026 à 23h59 h (HNE). Passé cette date et cette heure, aucune inscription ne sera acceptée.

Aucun achat requis.

4. Sélection des gagnants :

Les cinq (5) gagnants seront sélectionnés au hasard parmi les participants éligibles qui auront suivi toutes les étapes requises de participation.

Le tirage au sort aura lieu le lundi 5 janvier 2026 à 09h00 AM (HNE) et les gagnants seront annoncés publiquement le lundi 5 janvier 2026 à 15h00 (HNE) sur la publication du concours publiée sur la page de Trois Fois Par Jour le lundi 8 décembre 2025.

5. Prix

Les gagnants recevront chacun une boîte cadeau, d'une valeur approximative de 1 000,00\$ incluant :

- 1 X Bougie d'ambiance sous-bois *3 Fois par Jour*
- 1 X Nappe en lin avoine *3 Fois par Jour*
- 1 X Tablier adulte crème *3 Fois par Jour*
- 1 X Planche à découper en bois *3 Fois par Jour*
- 1 X Beurrier en céramique *3 Fois par Jour*
- 1 X Livre *Un peu plus végé 3 Fois par Jour*
- 1 X Carnet liste d'épicerie *3 Fois par Jour*
- 1 X Ensemble *Polaroid Flip Memories Set* qui comprend :

- 1 X Appareil *Polaroid Flip*
- 1 X Paquet de 8 films *Polaroid Color i-type Film*
- 1 X Album pour photos portatif *Polaroid Go Pocket Photo Album*

6. Livraison du prix :

Les prix seront expédiés aux gagnants par voie postale durant la semaine du 12 janvier 2026, à l'adresse postale indiquée lors de leur inscription au concours.

7. Notification du gagnant

Les cinq (5) gagnants du concours seront contactés par un représentant de la Boulangerie St-Méthode par courriel le 5 janvier 2026.

Les probabilités de gagner dépendent du nombre total de participations admissibles reçues durant la période du concours.

8. Acceptation du prix

Afin d'être déclarés gagnants officiels, les participants les potentiels gagnants seront tenus de remplir et de signer le formulaire d'acceptation du prix qui leur sera transmis, à la suite de la pige, par courriel, par un représentant de la Boulangerie St-Méthode, puis de le retourner à la même adresse courriel afin de pouvoir recevoir leur prix. Le tout devra être complété dans les délais prescrits, soit dans un maximum de sept (7) jours civils suivant la date d'envoi du courriel d'annonce, ou au plus tard le 12 janvier 2026 à 9 h00 AM (HNE), la première de ces deux échéances prévalant.

À défaut d'une réponse dans le délai prescrit, le participant sélectionné sera réputé avoir renoncé à son prix. Dans un tel cas, la Boulangerie St-Méthode se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler la participation du gagnant et de sélectionner un autre participant parmi les inscriptions admissibles ou de ne pas attribuer le prix.

9. Conditions générales : Afin d'alléger la lecture, seule la mention « Boulangerie St-Méthode » est utilisée dans la présente section. Cette appellation désigne également son partenaire Trois fois par jour, la Boulangerie St-Méthode agissant à titre d'administrateur du concours.

1. La participation est limitée à un (1) bulletin électronique par personne par jour, un jour étant défini entre 0 h (minuit) et 23 h 59. Chaque participant ne peut utiliser qu'une seule adresse courriel pour participer, peu importe le nombre d'adresses qu'il détient. Les bulletins générés par script, macro-commande, robot, programmation ou tout autre moyen automatisé sont interdits et seront automatiquement déclarés inadmissibles. Toute participation excédant cette limite entraînera la disqualification immédiate de tous les bulletins soumis par le participant.
2. Pour être déclaré gagnant, le participant tiré au sort doit répondre correctement à une question d'habileté mathématique figurant dans le formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité.
3. La Boulangerie St-Méthode n'assume aucune responsabilité si un bulletin de participation ou un message ne peut être livré, notamment en raison d'une adresse courriel erronée, d'une boîte de réception pleine, d'un filtre anti-pourriel ou de tout autre problème technique. Il incombe au participant gagnant de fournir une adresse courriel valide et fonctionnelle pour recevoir et confirmer son prix.
4. La Boulangerie St-Méthode, ses dirigeants, employés, agents et représentants déclinent toute responsabilité relative aux concours et prix, incluant mais non limité à leur perte, vol, bris, durabilité ou conformité. En réclamant un prix, le gagnant assume tous les risques associés et reconnaît que la Boulangerie St-Méthode n'est en aucun cas responsable de blessures, pertes, décès ou autres dommages de quelque nature que ce soit, découlant de la possession, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation du prix, ou de la participation au concours.
5. Les prix ne peuvent être échangés ni transférés lors de la remise par la Boulangerie St-Méthode. Une fois le prix récupéré, le gagnant peut en disposer librement. La Boulangerie St-Méthode se réserve le droit de remplacer un prix indisponible par un prix de valeur égale ou moindre. En cas d'impossibilité de fournir un prix de remplacement, la Boulangerie St-Méthode peut choisir de ne pas remettre cette portion du prix. Elle se réserve également le droit de modifier, reporter ou annuler le concours, en tout ou en partie, pour toute raison indépendante de sa volonté.
6. Les informations recueillies seront utilisées par la Boulangerie St-Méthode pour :
 - a) administrer le concours, y compris notifier les gagnants ;
 - b) publier les noms des gagnants à des fins promotionnelles sur ses plateformes et son site web.

Les informations personnelles peuvent être partagées avec le personnel de la Boulangerie St-Méthode impliqué dans l'organisation du concours. Le traitement des données est soumis à la politique de confidentialité de Boulangerie St-Méthode Inc..

7. Tout différend concernant l'organisation ou la conduite du concours peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les différends relatifs à l'attribution d'un prix peuvent être soumis à la Régie uniquement pour tenter de les résoudre.
8. Toutes les décisions prises par la Boulangerie St-Méthode concernant le concours et ses gagnants sont finales et contraignantes.
9. Ce concours n'est en aucun cas parrainé, approuvé ou administré par Polaroid et Facebook, ni associé à la plateforme de cette dernière.
10. Le générique masculin est utilisé dans ce texte uniquement dans le but d'en alléger la forme et d'en faciliter la lecture.

10. Acceptation du règlement

En participant à ce concours, les participants acceptent de se conformer au règlement énoncé ci-dessus.

